GERMIVOIRE

www.germ-ivoire.net

Revue scientifique de littérature, des langues et des sciences sociales

ISSN: 2411-6750

Université Félix Houphouët Boigny



www.germ-ivoire.net

REVUE SCIENTIFIQUE DE LITTERATURE
DES LANGUES ET DES SCIENCES SOCIALES



25/2026 (Juin)

INDEXATION:

HAL (https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/166880)

Fatcat (https://fatcat.wiki/container/qq5brdiztnatfkcb3ce5kxaypi)

Mirabel (https://reseau-mirabel.info/revue/15265/Germivoire)

ROAD (https://road.issn.org/)

Impact Factor 5.021

Directeur de publication :

Paul N'GUESSAN-BÉCHIÉ
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody

Éditeur:

Djama Ignace ALLABA
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody

Comité de Rédaction:

Brahima DIABY (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)

Ahiba Alphonse BOUA (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)

Djama Ignace ALLABA (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)

Aimé KAHA (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)

Comité scientifique de Germivoire

Prof. Dr. Dr. Dr. h.c. Ernest W.B. HESS-LUETTICH
Stellenbosch University Private Bag X1

Dr Gerd Ulrich BAUER
Universität Bayreuth

Prof. Stephan MÜHR
University of Pretoria

Prof. Dakha DEME
Université Cheikh Anta Diop - Dakar

Prof. Aimé KOUASSI
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Paul N'GUESSAN-BECHIE
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Kasimi DJIMAN
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof Kra Raymond YAO
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof Daouda COULIBALY
Université Alassane Ouattara (Bouaké)

TABLE DES MATIÈRES

Editorial ……..… 6

ALLEMAND

ZUR ILLOKUTIONSANALYSE VON ETLICHEN SPRICHWÖRTERN AUS DEN VON ANGELA MERKEL IN UNTERSCHIEDLICHEN KONTEXTEN GEHALTENEN REDEN
KOFFI Kouadio / N'DRI Fidèle Boris Kouakou / N'DRI Parfait Kouassi ……..….. 7 – 18

LETTRES (LITTÉRATURE / LANGUE)

PROLÉGOMÈNES À UNE ANALYSE STYLISTIQUE DES PASSIONS PAR LE THYMIQUE
KOUAMÉ N'dah Amenan Marina / Ernest AKPANGNI ……..…… 19 – 34

LES STIGMATES DU SURRÉALISME ET DE L'ORALITÉ DANS LA POÉSIE DE B. ZADI ZAOUROU : DE *FER DE LANCE* À *GUEULE-TEMPÊTE*
Julien TAHA / Gohi Jonas TA BI ……..…… 35 – 53

PHILOSOPHIE

LE MÉTABOLISME ET LA QUESTION DU VIVANT
Konan Casimir BOUSSOU / Edoukou Félicite KOUADIO ……..….... 54 – 65

SOCIOLOGIE

QUAND LE CORPS DEVIENT MONNAIE : LE SEXE COMME MODALITE DE REMBOURSEMENT AU CREDIT INFORMEL *AGBATELLE* EN MILIEU RURAL A GOGOUNOU AU NORD BENIN
Dramane OROU DIKO / Abdoulaye BENON MONRA …..…….... 66 – 80

LA PROBLEMATIQUE DE L'ACCESSIBILITE DES POPULATIONS AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES : EXEMPLE DU PALAIS DES SPORTS DE TREICHVILLE ET DU COMPLEXE-AGORA DE KOUMASSI A ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)
Aly Balé SANOGO / Nabonténin Mohamed SILUE ……..……..……...… 81 – 99

JEUNESSE ET DETERMINANTS SOCIAUX DE LA PROLIFERATION DES ESPACES DE CONSOMMATIONS D'ALCOOLS PROHIBES A BOUAKE : CAS DES *GBELEDROMES*
TUO Foungnigué Dieudonné / SORO Débégnoun Marcelline / TOURE Irafiala ….. 100 - 119

Éditorial

Bien chers toutes et tous,

nous revoilà ! Á nos retrouvailles semestrielles !! Avec Germivoire, notre Revue vôtre ! Où, de vous à nous et de nous à vous, des échanges sont faits. Dans le cadre scientifique !! Où sciences humaines ou d´autres sciences entrent en communion et exposent des résultats de certaines de leurs quêtes générales ou particulières. Résultats qui seront vus et appréciés, espérons-le, par d´autres personnes intéressées par les sujets traités. Puisque Germivoire est une Revue en ligne/online.

Dans le labour de ce cadre ou périmètre cultivable á diverses couches, les récoltes semestrielles présentes se sont révélées variables de saveurs. Et la variété des saveurs donnent un bon goût particulier á ce numéro de Germivoire.

Et ce bon goût particulier vient des récoltes mises ensemble des champs aux parcelles différentes (…). Pour s´en faire une idée selon son intérêt à l´instruction, tout esprit curieux pourrait se référer aux différentes étiquettes de ces récoltes dans notre table des matières.

Á vos plaisirs solaires !i!

Brahima Diaby

Quand le corps devient monnaie : le sexe comme modalité de remboursement au crédit informel *Agbatèllè* en milieu rural à Gogounou au Nord Bénin

Dramane OROU DIKO[1] et Abdoulaye BENON MONRA [2]

Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin
Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie Appliquée pour le Développement Durable (LASADD)
Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
1- doroudiko@gmail.com
2- benonmonra@gmail.com

RESUME

La ruralité africaine est marquée par des défis économiques, sociaux et culturels. Parmi ceux-ci, la pauvreté demeure le facteur déterminant qui influence les modes de vie et les stratégies de survie des populations rurales. A Gogounou, la pratique de *Agbatèllè*, permet aux paysans de faire face à ces défis. En effet, *Agbatèllè*, signifie « *tu as déjà pris »* en Yoruba. C'est un moyen de prêt qui consiste à faire des transactions monétaires entre les paysans et des bailleurs. Au cours de cette transaction, les paysans mettent en gage les semis. La présente recherche vise à analyser l'implication du sexe dans la pratique de *Agbatèllè* à Gogounou. Elle est qualitative. Pour y parvenir, des données secondaires et primaires ont été collectées à l'aide d'une fiche de lecture, d'un guide d'entretien et d'une grille d'observation. L'échantillon est composé de 81 acteurs à savoir : les paysans, les bailleurs, les autorités locales, les chefs religieux et traditionnels. Au terme de cette recherche, il ressort que le recouvrement des dettes implique le sexe au sein des acteurs.

Dans cette logique, l'implication du sexe entraine l'adultère, la formation de couples et de divorces. Ces différentes implications du sexe proviennent du bailleur ou de la productrice soit pour retarder le remboursement de la dette, soit pour l'annuler ou encore pour orienter les conflits liés à la dette. Par ailleurs, elles constituent des solutions atténuantes aux problèmes économiques des ménages ruraux à Gogounou.

Mot clés : Agbatèllè, sexe, adultère, divorce, Gogounou.

ABSTRACT

African rurality is marked by economic, social, and cultural challenges. Among these, poverty remains the determining factor influencing the lifestyles and survival strategies of rural populations. In Gogounou, the practice of *Agbatèllè* enables farmers to cope with these challenges. Indeed*, Agbatèllè*, meaning « you have already taken » in Yoruba, is a form of credit that involves monetary transactions between farmers and lenders. During this transaction, farmers pledge their seedlings as collateral. This research aims to analyze the gender-based implications in the practice of *Agbatèllè* in Gogounou. The study adopts a qualitative approach. To achieve this objective, both secondary and primary data were collected using a reading grid, an interview guide, and an observation grid. The sample consists of 81 actors, including farmers, lenders, local authorities, and religious and traditional leaders. The findings reveal that debt recovery involves gender dynamics among the actors. In this context, the involvement of gender leads to adultery, the formation of couples, and divorces. These various gender-based implications arise either from the lender or from the female producer, with the aim of either delaying debt repayment, canceling the debt, or steering debt-related conflicts. Furthermore, they serve as mitigating solutions to the economic problems faced by rural households in Gogounou.

Keywords : Agbatèllè, gender, adultery, divorce, Gogounou.

Introduction

Au Bénin, les différents plans de développement ont toujours considéré l'agriculture comme la base du développement national (M. Gibigaye, 2013, p 139). L'agriculture constitue au Bénin la principale des activités économiques ; elle reste non seulement la source d'alimentation des populations mais aussi celle d'approvisionnement des industries de transformation en matière première. C'est pourquoi le développement agricole et rural doit jouer un rôle central dans les stratégies de lutte contre la faim et la pauvreté, non seulement parce que l'agriculture est une source de nourriture, mais aussi parce que l'agriculture et les activités rurales non agricoles fournissent des emplois et un revenu aux ruraux pauvres (FAO, 2010).

Alors, il est particulièrement important d'améliorer les conditions de vie des paysans, femmes et hommes, car, paradoxalement, bien qu'ils produisent une grande partie de la nourriture, ils comptent une forte proportion de personnes pauvres et affamées. Face à ces contraintes, l'une des formes de solutions pratiquées par les petits exploitants agricoles est l'emprunt gagé sur les récoltes futures, le plus souvent contracté auprès des grands commerçants, mais aussi des parents et amis. Ce crédit permet aux agriculteurs de faire face à la période de soudure, très éprouvante pour les ménages ruraux (A. Bénon, 2022, p.550).

En effet, la pratique du crédit informel occupe une place centrale dans la dynamique économique et sociale des zones rurales en Afrique, qui demeure largement caractérisée par des logiques communautaires, culturelles et traditionnelles (A. Maichanou 2021, p.74). Cette pratique, bien que souvent considérée comme un moyen d'accès au financement en l'absence de systèmes formels accessibles, révèle en réalité une complexité qui dépasse une simple transaction monétaire, en s'inscrivant profondément dans les enjeux socioculturels et les stratégies de survie des populations rurales.

Il est essentiel de souligner que cette forme de crédit, contrairement au crédit formel, répond à des logiques de confiance, de réputation sociale et de maintien des relations communautaires. Selon O. Sautier (2010, p. 90), ces mécanismes de réputation sociale jouent un rôle crucial dans la sélection des bailleurs de fonds « informels » et dans la pérennité des relations de crédit, ce qui montre que la confiance constitue le socle de ces échanges. La confiance a été également analysée par R. Launay (2009, p. 40), qui met en évidence le rôle de la narration dans la construction de cette confiance, en soulignant que les engagements informels sont souvent fondés sur des liens oraux et des histoires partagées, plutôt que sur des contrats écrits. Ainsi, la dimension relationnelle et la réputation participent activement à la stabilité et à la cohésion sociale rurale, ce qui confère à ces pratiques une forte implication culturelle.

Les paysans des villages de Gogounou adoptent aussi plusieurs stratégies de financement des activités agricoles afin de lutter contre la pauvreté et la faim. On peut énumérer les microcrédits dans les institutions de micro-finances (CLCAM, PADME, COMUBA, BETHESDA, SIA SON), le warrantage (crédit contre produit stocké) qui sont formels et le crédit informel *Agbatèllè* qui se pratique actuellement dans plusieurs milieux agricoles au Nord Bénin. Ce dernier est un contrat financier « informel » au même titre que les coopératives de crédit, tontines, personnes proches. C'est un moyen de prêt qui consiste à emprunter de l'argent chez une personne physique et à avancer les semis comme étant la garantie. Comme toute pratique similaire, *Agbatèllè* n'est pas sans inconvénients (A. Bénon, 2022, p.550). La dette est donc transformée, dans ce cadre, en un véritable instrument disciplinaire social où le mariage est un moyen de rétablir l'équilibre économique, même au détriment de la liberté individuelle, comme l'affirme, (L. Chabal, 2019, p. 67). En tant que mécanisme social, la dette peut agir comme un *casus belli* pour un mariage, non par amour, non par choix, mais comme une nécessité sociale, une exigence économique surtout chez les femmes à Gogounou. La question est de savoir, quelles sont les implications du sexe dans la pratique de *Agbatèllè* à Gogounou ? Cette interrogation est élucidée à travers trois pistes de recherches. Tout d'abord, l'implication du

sexe entraine la constitution de couples ou de divorces. Ensuite, l'implications du sexe favorisent le report de remboursement de la dette ou son annulation. Enfin, l'implication du sexe détermine le mode de gestion des conflits de la dette *Agbatèllè* à Gogounou.

I- Présentation du cadre de la recherche

La Commune de Gogounou est située à l'entrée Sud du département de l'Alibori entre 10°33'et10°57'de latitude Nord et 2°15'et 3°15'de longitude Est. Elle couvre une superficie de 4910 km² ce qui représente 18.66% de l'ensemble du département de l'Alibori (26.303km²). Elle est limitée à l'Est par Ségbana et Kalalé; au Nord-ouest par Banikoara; au Sud-ouest par Sinendé et Kèrou; au Sud par Bembèrèké et au Nord-est par la Commune de Kandi. (INSAE 2013). En effet, elle compte six (06) arrondissements il s'agit de : Bagou, Gogounou, Gounarou, Sori, Wara et Zougou. L'économie locale est à dominance agricole avec 67,56%. Elle pratique principalement l'agriculture et l'élevage.

La population de la Commune de Gogounou est composée 53,80 % de *baatɔmb*u, 41,60 % de Fulbè et de 4,40 % des autres groupes socioculturels. Ces groupes socioculturels vivent des relations de cohabitation favorables à l'esprit communautaire à l'échelle du village ou du hameau. Le mariage et le voisinage géographique expliquent un multilinguisme assez développé et une osmose culturelle poussée. Majoritairement agricole dans la Commune de Gogounou, les *baatɔmb*u sont beaucoup plus concernés par la pratique de *Agbatèllè*. Leurs collaborations et leurs cohabitations avec les autres groupes socioculturels facilitent cette pratique.

La figure ci-dessous retrace la carte descriptive des sites de la recherche.

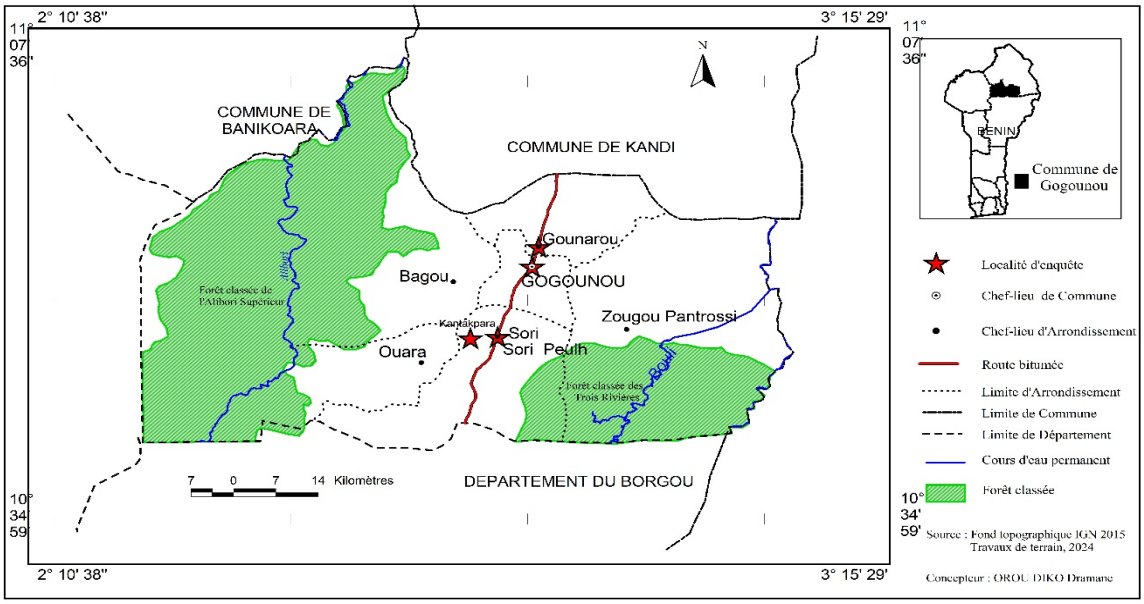


Figure 1: Carte descriptive des sites de recherche parcourus

Source : données de terrain, Octobre 2025.

II- Approche méthodologique

La présente recherche est de nature qualitative. La méthodologie adoptée se présente en trois étapes à savoir la recherche documentaire, l'enquête de terrain avec les acteurs et l'interprétation des données collectées. En effet, les acteurs concernés par cette recherche sont ciblés sur la base de leurs connaissances des aspects abordés et de leurs expériences. Elle est menée auprès de quatre (04) catégories d'acteurs à savoir :

- les paysans (hommes, femmes). Principaux acteurs de sollicitation de prêt *Agbatèllè*, ils sont les acteurs clés pour comprendre les modes de gestion de la dette *Agbatèllè*. Les critères utilisés pour la sélection des paysans sont : la possession d'une exploitation agricole et avoir pratiqué une fois le *Agbatèllè*.

- les bailleurs (commerçants, les fonctionnaires, les courtiers). Principaux acteurs de l'octroi de prêt *Agbatèllè,* ils sont également mieux placés pour parler des différentes stratégies de contournement de la dette développées par les paysans. Pour les bailleurs, le critère de choix est basé sur leur régularité à octroyer des prêts aux paysans.

- les autorités locales (élus locaux et communaux, la police républicaine). Elles sont impliquées dans la gestion des conflits en lien avec la dette *Agbatèllè* et donc en mesure de connaitre les implications du sexe dans l'orientation des conflits *Agbatèllè*.

- Chefs religieux et traditionnels (imam, pasteur, prêtre, roi, les faiseurs de gris-gris). Acteurs de premier niveau de gestion des conflits entre acteurs impliqués dans la pratique de *Agbatèllè,* leur choix est motivé par leur connaissance des différentes implications dans la gestion des dettes *Agbatèllè* à Gogounou. Cette identification des groupes cibles faites par la technique de choix raisonné a permis de constituer l'échantillon.

Au total, 81 acteurs ont été approchés dans le cadre de cette recherche.

Pour analyser les données collectées dans le cadre de ce travail, la théorie de l'Economie morale des pauvres de James Scott 1976) est utilisée. Dans ce cadre, cette approche explore comment les pratiques économiques informelles, comme le crédit *Agbatèllè*, sont influencées par des valeurs culturelles et des relations sociales. Elle aide à comprendre les comportements des paysans et des bailleurs au- delà de la simple logique du marché.

Partant de cette méthodologie, des résultats significatifs sont obtenus.

III- Résultats

3.1. Genre et pratique de Agbatèllè à Gogounou

A Gogounou, le *Agbatèllè* est une pratique non genrée. Elle est une activité commune aux deux sexes car l'homme, tout comme la femme cultivent le champ. Ainsi, toute personne, quel que soit son sexe peut agir en qualité d'emprunteur ou de bénéficière. C'est ce que dit une autorité locale à Gounarou :

> « aujourd'hui, considérez la pratique de *Agbatèllè* comme une activité génératrice de revenue (AGR). Tout le monde peut se permettre de chercher de l'argent lui permettre de joindre les deux bouts. Voilà pourquoi les femmes tout comme nous les hommes pratiquent le *Agbatèllè* » (Homme 52 ans, Chef du village, Gounarou, entretenu le 10/05/2025 à son domicile).

De ce discours, il ressort que la pratique de *Agbatèllè* est vue comme une activité visant à générer des revenus. Elle n'est pas perçue comme une activité marginale, mais comme valorisée socialement, accessible à tous sans distinction de sexe, de l'âge, du statut social pour améliorer

leur niveau de vie. *Agbatèllè* est donc une pratique inclusive et acceptée socialement dans les communautés rurales à Gogounou

Par contre, la participation en tant que bénéficiaires ou emprunteurs de crédits *Agbatèllè* est majoritairement masculine. Cela s'explique par la dominance patriarcale dans le système agricole et la perception que les hommes contrôlent l'accès aux terres et aux ressources productives. C'est ce que dit un paysan en ces termes :

> « les hommes prennent plus la dette *Agbatèllè,* parce que nous avons la charge de la famille. Nous sommes responsables des dépenses des travaux champêtres, de la nourriture à la maison, de la santé de la famille, de l'éducation des enfants et parfois même des problèmes de nos belles familles » (Homme 47 ans, Paysan à Sori, entretenu dans une mosquée, 17/05/2025).

Ce discours met en lumière une répartition genrée des responsabilités financières dans le foyer, où l'homme se positionne comme le principal pourvoyeur, assumant des charges aussi variées que l'agriculture, l'alimentation, la santé, l'éducation et même les obligations envers la belle-famille. Ainsi, les hommes endossent la dette comme une responsabilité familiale et sociale. tandis que les femmes, bien qu'actives dans cette pratique, sont limitées pour des raisons d'accès au foncier dans cette communauté.

Les semis étant la garantie, les bailleurs s'assurent que le bénéficiaire dispose d'une exploitation agricole. Plus elle est grande, plus le bénéficiaire à la possibilité d'obtenir un crédit important. Les femmes, par principe ne bénéficiant généralement pas de grande superficie cultivable dans leurs familles ou auprès des époux, adoptent d'autres stratégies pour bénéficier du crédit *Agbatèllè.* La plus courante consiste à louer une superficie cultivable auprès des grands producteurs et à mettre en gage leur corps. C'est ce dit un producteur à Gogounou :

> « l'année passée, j'allais au champ quand une femme que je connais bien m'a arrêté sur la voie. Elle a demandé a loué deux hectares dans mon champ. Je lui demande comment elle pourra entretenir tout ce champ et elle m'a dit qu'elle veut prendre *Agbatèllè* de 20 sacs de maïs pour entretenir le champ. Elle a été claire avec moi sur le fait qu'elle ne payera pas la location mais qu'on pourra s'entendre et se voir de temps en temps au champ ou ailleurs et que si son époux me demandait de lui dire qu'elle a loué le champ et qu'elle a déjà payé (Homme, 46 ans, grand producteur à Gogounou, entretenu le 30/04/2025 à son domicile).

Il ressort de ce discours que la femme ne peut étendre sa culture sans passer par un homme car elle ne contrôle pas le principal moyen de production. La location se fait de façon informelle, sans contrat écrit ni paiement immédiat mais la femme contourne le paiement monétaire par

une faveur personnelle. Le sexe conditionne l'accès à la terre, réduisant les femmes à des arrangements précaires et dépendants hors du contrôle des époux.

Malgré la majorité des hommes en tant qu'emprunteurs, la participation dans la distribution de l'argent de *Agbatèllè*, c'est-à-dire en tant que bailleur, est perçue comme relativement équilibrée entre hommes et femmes. Là encore, la plupart des femmes bailleuses ne font pas fonctionner leur propre argent. Elles représentent d'autres bailleurs résidents ou non dans la localité. En effet, le choix de ces femmes est dicté par des logiques affectives et relationnelles. C'est ce qu'affirme une bailleuse à Sori en ces termes :

> « Je donne l'argent de *Agbatèllè* depuis, mais l'argent que je tourne n'est pas pour moi. C'est pour une connaissance. On s'est rencontrés à Parakou en 2019 lors d'un mariage. Je savais déjà qu'il s'intéressait à moi. Je lui ai demandé 2 millions pour faire *Agbatèllè* et je vais lui retourner son argent au moment opportun. Il a demandé que je sois sa maitresse d'abord. On s'est entendu et il m'a remis l'argent. Jusqu'à aujourd'hui on se voit de temps en temps. Vous êtes désormais deux à le savoir à Sori et si ça sort, c'est entre toi et mon petit frère » (Femme 35 ans, revendeuse et bailleuse à Sori, entretenu le 11/ 07/2025 dans sa boutique).

Ce récit personnel révèle *Agbatèllè* comme une économie morale du secret dans laquelle la sexualité est une garantie informelle. Ici, la relation est volontaire mais vécue dans la clandestinité. L'adultère est donc économique et relationnel avant d'être sexuel. Dans cette logique, la discrétion est de mise. Cette discrétion suggère que l'adultère est vécu comme une action à cacher ou à minimiser pour préserver la réputation en tant que femme au foyer. Cela témoigne de la crainte des répercussions négatives si l'information autour de la réalité de sa richesse était divulguée. Cette situation reflète donc des dynamiques de genre, où la femme peut être à la fois victime de stratégies masculines et actrice dans ses choix et comportements. Le phénomène d'adultère fait partir intégrante des rapports de pouvoir, d'économie informelle, de normes sociales et de gestion de la réputation au sein de cette communauté.

3.2. Sexe et constitution de couple

Face à l'insolvabilité liée à la dette *Agbatèllè*, le mariage est apparu comme une alternative de remboursement, servant de monnaie d'échange pour l'extinction de la créance. Le rôle du mariage comme conséquence d'une relation d'endettement entre productrices et bailleurs est un phénomène que l'on retrouve à Gogounou. Une productrice à Kantakpara témoigne :

> « La première fois que j'ai rencontré mon actuel époux, ma maman lui devait Agbatèllè 50 sacs de maïs. Après son décès, j'ai donc pris l'engagement de rembourser. J'ai demandé 02 ans pour mobiliser le maïs. Il a dit pas de problème. Je ne savais pas qu'il voulait de moi.

> Il a profité pour me parler de son idée de m'épouser. Il m'a tellement mis la pression que j'ai fini par accepter. J'avoue qu'au début je ne ressentais rien pour lui mais je ne pouvais pas payer 50 sacs de maïs vu que je n'ai même pas un hectare de superficie. Cela fait 07 ans qu'on est mariés et nous avons trois enfants » (Femme, 32 ans, productrice à Kantakpara entretenu le 06/08/2025).

Ce témoignage souligne que l'incapacité à rembourser une dette *Agbatèllè* est une cause majeure de production de mariages. Il devient une stratégie de survie face à l'incapacité financière, mais aussi une étape dans une relation d'endettement qui dépasse la sphère économique pour s'inscrire dans la sphère matrimoniale. Le mariage entre la productrice et le bailleur, dans cette dynamique, garantit la régularisation de la dette. Cependant, cette pratique reste intégrée dans la logique sociale, où le mariage assainit la réputation et garantit la stabilité, même si la méthode est discrète ou indirecte. Ce phénomène renouvelle la compréhension du mariage comme une institution flexible, susceptible d'être mobilisée à des fins économiques.

En définitive, le phénomène du mariage en contrepartie de la dette *Agbatèllè* à Gogounou montre que, dans ces sociétés, le mariage ne se limite pas à une union volontaire fondée sur l'amour ou l'affection. Il devient une stratégie économique, un mécanisme de régulation sociale, et un moyen de préserver la réputation et l'honneur familial. Ce phénomène montre que le mariage est une institution flexible, susceptible d'être mobilisée à des fins économiques et sociales, mais il révèle aussi les tensions et les inégalités qui caractérisent ces pratiques.

3.3. Sexe et annulation de la dette Agbatèllè

La proposition du sexe pour annuler la dette *Agbatèllè* à Gogounou peut provenir de l'homme ou de la femme. L'un ou l'autre, cette approche change la dynamique du type de relation qui liait les deux acteurs. La relation créancier-débiteur peut devenir une aventure ou une relation utilitaire dont le seul objectif est d'annuler la dette. Cela s'observe quand l'une des parties prenantes n'est plus en mesure de rembourser la dette. C'est ce dit ce bailleur :

> « Il y a une dame à qui j'ai donné l'argent de 25 sacs de maïs en 2023. Elle avait loué une superficie de 4 hectares pour faire le champ. Après la récolte, le champ n'a pas donné et elle m'a dit qu'elle ne pouvait plus rembourser ma dette. J'ai décidé d'aller voir son époux mais elle m'a dit non, tout sauf ça. Le lendemain, à 22h, elle m'a appelé au téléphone et m'a demandé de venir à l'EPP Gourou-bansou. Elle avait seulement noué un pagne et m'a demandé de faire ce que je veux de son corps, mais que si je refuse, on ne reparlera plus de cette dette. C'est comme ça que tout a commencé et on a tous pris le goût jusqu'à aujourd'hui » (Homme 41 ans, bailleur, gogounou, entretenu le 25/05/2025 dans sa boutique).

Ce discours montre comment la dette *Agbatèllè* entraine une relation de coercition ou de pression, où le consentement pourrait être influencé par la nécessité de se sortir d'une impasse économique. Cela soulève des questions sur la liberté réelle dans le choix de la femme face à cette proposition. Dans ce contexte, la sexualité devient une ressource utilisée comme un levier pour résoudre des problèmes économiques. Cela reflète une réalité où l'endettement peut pousser certains à faire de leur corps un outil de négociation ou de survie. La pauvreté devient donc un instrument de contrainte sexuelle. Ainsi, il révèle une économie morale où le sexe sert de monnaie d'échange ultime. La pratique de *Agbatèllè*, en créant une dépendance ou en exposant les femmes à des contacts extérieurs, favorise ainsi une forme de déséquilibre, où la tentation ou la facilité d'avoir des liaisons extraconjugales augmente. A cet effet, la dette économique devient une dette sexuelle.

3.4. Sexe comme orientation des conflits de dette Agbatèllè

La dette de *Agbatèllè* entraine des conflits. Ils interviennent lorsqu'il y a incapacité ou refus de remboursement. La gestion de ces conflits mobilise plusieurs acteurs notamment les amis proches du bailleur et du débiteur, les chefs religieux, les chefs traditionnels, les chefs quartier, les chefs arrondissement et la police républicaine. Dans ce processus, le sexe joue un rôle prépondérant pour détourner le mode de règlement. C'est ce que nous apprends un bailleur à Kantakpara :

> « Une dame me devait 07 sacs de soja depuis deux ans. A chaque fois que je réclame ma dette elle me dit qu'elle n'a pas et que si je ne peux pas patienter, de l'amenée chez le chef village. Une fois chez le délégué, il me demande de donner encore un an à la dame et si elle ne paye pas, qu'il me remboursera mon soja. Il ne m'a même pas laisser parler. 10 jours après j'ai surpris le délégué avec la dame dans un coin pour adulte à Bagou. C'est là que j'ai compris la position du délégué concernant mon dossier ». (Homme 42 ans, commerçant, bailleurs, entretenu le 26/05/2025 à son domicile).

Ce discours met en évidence que la gestion des dettes passe également par des figures d'autorité traditionnelles ou communautaires, dont le rôle semble aussi politisé ou influencé par des enjeux personnels. Également, il met en lumière le rôle central du sexe comme vecteur de captation des ressources et de l'autorité locale. Le type de relation entretenu entre le délégué et la productrice a influencé sa rationalité. Cela a pour conséquence le report ou le retardement du payement de la dette *Agbatèllè*. Loin d'être neutre et impartiale, la rationalité du délégué est orientée par son engagement affectif et sexuel, ce qui le conduit à protéger sa maîtresse plutôt qu'à rendre justice. Le report de la dette n'est donc pas motivé par une logique de médiation

équitable ou de préservation de la cohésion sociale, mais par la volonté de soustraire la débitrice à son obligation. La sexualité devient donc une ressource ou un levier de pouvoir, permettant à certains individus ou figures d'autorité de manipuler des relations économiques à leur avantage. Cela reflète des dynamiques complexes où le genre, la sexualité et la position sociale se croisent, souvent au prix de la justice ou de l'intégrité morale.

Au-delà des autorités communautaires, les agents des institutions comme la police républicaine, garante de la sécurité publique, du maintien de l'ordre et de l'exécution des lois se voient aussi confrontés à des propositions sexuelles visant à faire usage de leur pouvoir pour annuler les dettes *Agbatèllè.* C'est ce que dit ce policier à sori :

> « En novembre dernier, une dame est venue me voir parcequ'elle doit Agbatèllè de 10 sacs de maïs à une commerçante. Je lui ai demandé de payer la dette pour éviter tout problème. Elle me dit que c'est justement pour ça qu'elle est venue me voir. Elle a demandé mon numéro de téléphone et elle est partie. Le soir, elle m'appelle pour me dire que l'a dame l'a convoqué chez nous et qu'elle est prête à être ma maîtresse si j'arrive à annuler la dette. C'était étrange pour moi. Le lendemain, je suis allé voir le commissaire adjoint et je lui ai tout raconté. Il sourit et dit bienvenue à la maison, soldat ». Homme 34 ans, agent de la police républicaine, Sori, entretenu le 10/12/2025 à son domicile.

Il faut retenir de ces propos que l'objectif de l'offre c'est l'annulation de la dette et non un report. Cette offre révèle des dynamiques où le sexe est perçu comme un moyen de négociation ou de pouvoir, notamment dans un cadre où la dette est perçue comme un problème à résoudre rapidement, même par des moyens non conventionnels. La référence à la profession policière dans ce contexte montre comment la justice ou l'autorité peut être utilisée ou détournée pour résoudre des conflits personnels ou financiers via des moyens illicites. Cela reflète la corruption ou la recherche d'avantages personnels. Ainsi, la dette n'est pas ici un simple fait économique ; c'est un révélateur de la manière dont, dans les communautés rurales, le corps des femmes est socialement construit comme une ressource de dernier recours pour négocier avec les détenteurs du pouvoir institutionnel, presque toujours masculin. Dans un contexte où l'accès à la justice et au crédit est informel, le genre structure les stratégies de survie. La femme utilise le chantage affectif et sexuel comme un levier pour compenser son absence de pouvoir économique et institutionnel. La dette devient un vecteur de vulnérabilité féminine et on assiste à une banalisation de l'instrumentalisation du corps féminin dans cette localité.

IV- Discussion

L'analyse de l'implication du sexe dans la pratique de *Agbatèllè* à Gogounou révèle une pratique originale de crédit informel, qui, au-delà de sa fonction économique, devient un espace de négociation des rapports de genre, de pouvoir et de solidarité sociale.

D'abord, la pratique de *Agbatèllè* est une activité économique inclusive, ouverte à tous, indépendamment du sexe, de l'âge ou du statut social. Elle est perçue comme une source de revenus essentielle pour améliorer le niveau de vie des communautés rurales. Cependant, bien que cette pratique soit non genrée, elle est marquée par des dynamiques de genre qui influencent la participation des hommes et des femmes. La participation majoritaire des hommes dans cette activité s'inscrit dans une configuration patriarcale classique, où le contrôle des ressources et du foncier est masculin. Les travaux de G. Isabelle (2015, p. 92) soulignent que dans les sociétés africaines, l'accès aux ressources économiques, notamment le crédit, est fortement structuré par le genre, et que ces rapports de pouvoir participent à la reproduction des inégalités. En revanche, la participation des femmes en tant que bailleuses est relativement équilibrée, bien que beaucoup d'entre elles agissent comme intermédiaires pour des bailleurs masculins, souvent dans le cadre de relations affectives ou économiques clandestines. Ces arrangements révèlent une économie morale du secret, où la sexualité et les relations personnelles servent de garanties informelles pour accéder à des ressources financières. Ces pratiques témoignent des tensions entre les normes sociales, les rapports de pouvoir et la gestion de la réputation dans cette communauté. S. Capitant (2022, p.56) montre cependant que cette domination masculine dans cette pratique n'est pas absolue car les femmes utilisent les réseaux affectifs et sexuels pour contourner les barrières économiques. Elle parle d'une "économie du silence", où les transactions monétaires sont imbriquées dans des relations personnelles, souvent clandestines pour éviter les sanctions sociales.

Ensuite, abordant la question du mariage en contrepartie de la dette *Agbatèllè,* P. Bourdieu (1998, p. 45) analyse le mariage comme une institution sociale qui reproduit les structures de domination et les inégalités. A Gogounou, le mariage en échange de la dette *Agbatèllè* illustre cette dynamique. Le bailleur, en proposant le mariage comme solution à la dette, exerce une forme de pouvoir symbolique et économique sur la productrice. Cette pratique renforce les inégalités de genre et de classe, car elle place la femme dans une position de dépendance vis-à-vis de son époux. Cet état de chose met en lumière la porosité entre sphère économique et sphère matrimoniale. La pratique du mariage comme stratégie de régularisation des dettes rejoint l'idée que, dans ces sociétés, le mariage devient un dispositif social qui transcende l'amour pour

remplir des fonctions économiques et sociales, conformément aux travaux de R. Sara et C. Ernestina (2018, p. 212). La morale autour de cette pratique illustre une conception du mariage comme un pacte économique, plutôt qu'un lien affectif, ce qui remet en question la vision classique de cette institution.

De même, la femme, confrontée à une impasse économique, est poussée à utiliser son corps comme ressource pour annuler sa dette, ce qui soulève des questions de reconnaissance et de dignité. N. Fraser (2008, p.45) soutient que les inégalités économiques peuvent entraîner des formes de domination qui limitent la liberté réelle des individus, notamment des femmes. Cette situation illustre comment la pauvreté peut devenir un vecteur de coercition, réduisant les choix disponibles pour les personnes endettées. Dans ce contexte, la dette *Agbatèllè* devient une économie morale du secret où le corps des femmes représente une ressource utilisée pour le remboursement ou l'annulation de la dette. Cette configuration rejoint l'analyse de H. Caroline (2020, p. 45), qui parle d'un « système d'épargne informelle » où le corps devient un capital social négociable. Ainsi, l'usage de relations sexuelles comme modalité de règlement des dettes évoque une forme de violence symbolique relevant des ordres patriarcaux, où la vulnérabilité des femmes est instrumentalisée à des fins économiques et sociales.

Enfin, les dynamiques alimentent des conflits sociaux, notamment dans la gestion des litiges liés à la dette, où le corps féminin est pris comme variable d'ajustement dans une logique de négociation de pouvoir local. Les analyses de S. Grovogui (2019, p. 134), sur le « pouvoir dans la politique africaine » suggère que ces pratiques informelles, souvent légitimées par des institutions informelles ou traditionnelles, participent à une forme de gouvernance locale où relations de pouvoir et rapports de genre s'entrelacent. J-P.O. de Sardan (2021, p. 88) aborde dans le même sens dans ses travaux sur la gouvernance locale en Afrique, souligne que « la justice de proximité est souvent le théâtre d'arrangements de genre où la séduction, le clientélisme et les relations extraconjugales jouent un rôle discret mais déterminant ».

Conclusion

La pratique de *Agbatèllè* à Gogounou, reproduit et accentue les inégalités de genre, tout en inscrivant le corps des femmes dans une logique de dépendance économique et symbolique. Les rapports de pouvoir, que ce soit à travers le mariage, le recours au sexe ou la gestion des conflits liés à la dette, sont inscrits dans une sociologie des rapports de genre qui maintient la

société dans une configuration patriarcale et inégalitaire. Cet état de chose met en lumière la porosité entre sphère économique et sphère matrimoniale. La pratique du mariage comme stratégie de régularisation des dettes rejoint l'idée que, dans ces sociétés, le mariage devient un dispositif social qui transcende l'amour pour remplir des fonctions économiques et sociales.

Il est donc indéniable que la compréhension des enjeux liés à *Agbatèllè* nécessite une approche pluridisciplinaire, mêlant statistiques économiques, anthropologie, sociologie et études culturelles. Parmi les défis, celui de concilier la nécessité de régulation pour assurer une plus grande stabilité et justice sociale, tout en respectant la place centrale du lien social et de la confiance, demeure essentiel. La piste vers une meilleure gestion des pratiques de crédit en milieu rural passe donc par une volonté de mieux comprendre leurs enjeux intrinsèques, leurs fonctionnements spécifiques, ainsi que leur rôle dans le maintien de la cohésion sociale et la résilience des populations rurales face à l'adversité économique.

Références bibliographiques

AHAMADOU Maichanou 2021, Recours au crédit informel et déterminants de son remboursement en milieu rural agricole au Niger, Revue d'Economie Théorique et Appliquée (RETA), Niamey, ISSN : 1840-7277, Vol 8, n°1, p. 74.

BENON MONRA Abdoulaye 2022, Agbatèllè, une stratégie de lutte contre la faim et la pauvreté dans les ménages agricoles de Bouanri (Bembèrèkè) au Bénin, revues scientifiques des littératures et des langues en sciences sociales, germivoire, ISSN : 2411-6750, Vol ½, pp.548 à 562.

BOURDIEU Pierre 1984, La distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Les Éditions de Minuit, pp. 101-135.

BOURDIEU Pierre 1998, La domination masculine. Paris : Éditions du Seuil, p. 45.

CAPITANT Sylvie 2022, Femmes, dette et réputation : les logiques cachées de l'informel, *Feminist Review*, p. 56.

CHABAL Laurent 2019, Crédit rural et restructuration des liens matrimoniaux en Afrique subsaharienne. Paris, Karthala, 67p.

FALQUET Jules 2020, Le patriarcat au cœur des économies rurales, p.87.

FAO 2007, Rapport national sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, Bénin, Août, 55p.

GIBIGAYE Moussa 2013, La crise alimentaire de 2008, une opportunité de relance des aménagements hydro agricoles des bas-fonds et de la production de riz dans la Commune de Boukoumbe au Bénin, Revue de géographie du laboratoire Leidi-ISSN0051-2515-N°11, décembre 2013, 146p.

GROVOGUI Siba 2019, « Intimacy and Power in African Politics », *Social Text*, 130–148, p.134.

GUÉRIN Isabelle 2015, La microfinance et ses dérives : endettement, vulnérabilité et résistances. Paris : Éditions des Archives contemporaines, p.92.

HOSSEIN Caroline 2020, Rotating Savings and Credit Associations in the Global South, *Journal of Development Studies*, 42–58, p.47.

JEAN-PIERRE OLIVIER de Sardan 2021, La revanche des contextes : des mésaventures de l'ingénierie sociale en Afrique, Paris, Karthala p. 88.

LAUNAY Robert 2009, Trust and Moral Economy in African Societies. Chicago : University of Chicago Press, 58p.

NANCY Fraser, 2008, Scales of Justice: Reimagining Political Space in a Globalizing World. New York: Columbia University Press, p. 45.

N'GORAN Etienne & Roche Philippe 2020, Crédit informel et dynamique conjugale en milieu rural, Paris : Karthala, 157p.

NWANKWO Chinedu 2020, Consommation ostentatoire et société en Afrique de l'Ouest. Mémoire de Master, UAC, Bénin, 85p.

RANDALL Sara, & COAST, Ernestina 2018, « Marriage and Social Mobility in West Africa », *Population and Development Review*, 205–230, p. 212.

SAUTIER Olivier 2010, Pratiques agricoles et réseaux sociaux dans les systèmes de crédit informel africains. Paris : Karthala, 2010, 139p.